

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 24 août 2023, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 19, rue du chemin de fer à Helmsange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit à partir du mercredi 30 août 2023 de 08.00 heures jusqu'au mercredi 13 septembre 2023 à 17.00 heures, dans la rue du chemin de fer, sur le tronçon longeant la maison numéro 19, sur une longueur de 12 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Route barrée

Du mercredi 30 août 2023 de 08.00 heures jusqu'au mercredi 13 septembre 2023 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la rue du chemin de fer est barrée à toute circulation routière, sur le tronçon de la maison numéro 19.

Walferdange, le 25 août 2023.

La Secrétaire adjointe,

Christiane Dreis

Le Bourgmestre,

François Sauber